

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DE SAINT-BERNARD du 12 octobre 2018 à 19h30

**Etaient présents** : M. Bernard REY, Maire, MM. Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLET, Adjoints au Maire.

Mme Françoise EYRAUD, Emmanuelle CARGNELLI, Marie LABROSSE (arrivée à 19h36)  
Mme Sandrine TESTAS, Mme Josette GUERRIER, MM Jean BARTHOMEUF, Arnaud LEGOUGE, M. Florent PATIN, M. Peter WATSON, Conseillers municipaux.

**Absent(s) excusé(s)**: Katia PERRET, M. Jean-Pierre PILLON (pouvoir donné à E. CARGNELLI) Mme Pascale LABART (pouvoir donné à M. P-L BALLET)

**Secrétaire de séance** : P-L BALLET

**Date de la convocation** : 09/10/2018

**Date de l'affichage** : 09/10/2018

## I – Délibération portant attribution des lots restants pour la réhabilitation du Mille Club et la réalisation d'un espace multi loisirs – n°D2018\_037

Le Conseil décide à l'unanimité de conclure et signer le marché pour la Réalisation de l'Espace Loisirs de St Bernard, Extension et Réhabilitation de la salle polyvalente du Mille Club et aménagements extérieurs divers, concernant :

- le lot 3 Charpente métallique, avec l'entreprise BRESSON MCBI de Fareins (01480) pour un montant de 75 246.81 € HT.
- Le lot 6 Etanchéité, avec l'entreprise FDM de St Victor s/Rhins (42630) pour un montant de 4 368 € HT.
- Le lot 7 Toiles, avec l'entreprise RAGOT d'Arnas (69400) pour un montant de 47 801.51 € HT.
- Le lot 9 Menuiseries Intérieures, avec l'entreprise C BOIS de Jassans Riottier (01480) pour un montant de 28 907.97 € HT.

## II – Questions Diverses

### ⇒ Chabrier

Des fissures sont apparues dans la salle 1 et dans le hall, au-dessus de la porte entre ces 2 locaux.

- Une déclaration a été faite auprès des assurances dommage aux ouvrages et garantie décennale.
- Une visite sur place a été organisée le 04 octobre entre la mairie, l'architecte, le bureau de maîtrise d'œuvre et un expert représentant les assureurs.
- La mairie a missionné un expert indépendant, visite sur site le 10 octobre, qui recommande de condamner le passage et étayer le linteau.

### ⇒ Fête d'Halloween

- Mme M. LABROSSE expose le projet de relier l'animation proposée par la commune au projet proposé par le Sou des écoles.
- Monsieur le Maire et les adjoints demandent à ce que soient séparées les 2 activités. Le programme retenu est le suivant :

Organisation par la mairie :

- De 17h à 17h15, passage des enfants à la maison de retraite Utrillo, en coordination avec l'animatrice.
- De 17h15 à 18h30, défilé des enfants dans les rues du village.
- De 18h30 à 19h30, rendez-vous sous la halle Chabrier pour déguster la soupe offerte par la mairie et préparée par le restaurant Bibet.

Organisation par le Sou des écoles : dans la cour et dans la salle Chabrier

- Animation-jeux pour les enfants
- Buvette
- Soirée avec concours de déguisements

2 flyers différenciés seront distribués pour information

⇒ **Assainissement collectif chemin des Cerves**

J Barhomeuf demande à ce que soit étudié en détail le problème des eaux de pluie récoltées sur la chaussée en point bas et qui se déversent actuellement chez un riverain.

M. le Maire répond que l'étude est en cours et qu'il attend plusieurs propositions pérennes. Il demande à J Barhomeuf s'il a une solution à proposer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

---

Signatures :